

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DE LA CHARENTE

Réunion du 7 janvier 2011

Restaurant Le Berguille

Présents : Patrick BOUTON, Guy CHAILLIER, Philippe CHAUVIN, Philippe CHOVAUX, Françoise DELAGE, Stéphane DILLENSEGER, Isabelle LANDREAU, Paul MOUNIER, Robert RATIER et Robert TRIBAUDEAU.

Excusés : Alain POITOU, Jean-Paul THEVENET

La séance est ouverte à 19H15

- Compte-rendu de la réunion de CD du 19/11/2010.

Adopté à l'unanimité.

- Courriers : - invitation à a réunion de Ligue du 8 ; Guy ira.
- invitation de La Crèche pour un week-end « parcours », à pâques.
- impact 198

- Préparation de l'AG :

- Rapport d'activités : réunions, championnats, dossiers de subventions, emploi, équipe départementale 3D.

- Invitations : Président de Ligue, du Conseil Général, de la DDCSPP, du CDOS, du Conseil Régional, de l'association des Médaillés du Sport.

- Commission Sportive : Patrick prépare une présentation.

- Dans l'ordre du jour, prévoir l'intervention du Cadre Technique.

- Part départementale sur les licences :	Pratique en compétition	:	13,00€
	Pratique en Club	:	12,00€
	Pas de pratique	:	2,00€
	Jeunes	:	9,00€

- Subventions :

- Une demande a été faite au Conseil Général ; le devis présenté est de 4735,00€, de matériel prêté aux clubs.

- CNDS : on traite le dossier en mars ; on mettra en évidence l'emploi de Maxime.

- Un stage d'un week-end est envisagé pour l'équipe 3D, en août ou septembre.

- Vœux : la carte utilisant le logo du CD sera réutilisée.

- L'AG : aura lieu le 5 février, à partir de 14H00, dans la salle de réunion du CDOS ; on joindra le PV de l'AG 2010 à l'invitation.

- Le Challenge Jeunes est attribué à Cognac.

- Stages jeunes : 18 jeunes ont été présélectionnés ; il y a parfois des défections.
- Le principe de 3 stages au Chambon est accepté : 1 stage « jeunes », 1 stage « élite jeunes », et un stage « adultes ». Le coût pour les Archers sera de 50,00€ par adulte (pour 2 jours), 54,00€ par jeune (pour 3 jours), et 35,00€ pour les jeunes de l'élite (pour 2 jours).
- Point sur la comptabilité : le solde est positif (1035,00€).
- Prochaine réunion : le 4 mars
- Fin de la réunion : 21H00

Le Président :

Le Secrétaire :